



Rigueur :

payer pour travailler???

En ce début d'été, nous constatons que rien n'est réglé sur la plan des retards de paiements et que les prévisions les plus pessimistes sont dépassées...De partout, des informations remontent **sur le non-remboursement des frais de déplacement** depuis plusieurs mois... Certains collègues étant même en grande difficulté et demandant des attestations pour leur banquier...

La réponse de l'administration reste toujours la même, rejeter la responsabilité sur les autres. Les centaines de postes d'administratifs fermés, l'intelligence administrative de nos DD et de nos services, perdue; des plates-formes ouvertes n'importe comment pour répondre à la commande politique n'y seraient pour rien!!!!

C'est plus facile de rejeter la faute sur le système informatique Chorus (c'est pas faux, mais c'est un outil LOLF/RGPP) ou de taper sur les fonctionnaires du Trésor, nous avons donc (re)pris contact avec eux...Leurs informations sont les suivantes:

Chorus ralentit le paiement de quelques jours à leur niveau

- **Le Trésor ne met en paiement que ce qui lui est transmis,**
- il paye en priorité les factures les plus anciennes,
- il est tenu de rejeter toutes les demandes non-conformes ou incomplètes...dans certains départements, **c'est la moitié des factures présentées qui sont rejetées** (ex: l'Essonne, où se trouve l'UGECO la pseudo-plate-forme justice pour l'Ile de France)...

Si l'administration n'avait pas poussé dehors les personnels administratifs, nous n'en serions pas là! Nous ne jetons pas la pierre aux personnels des plates-formes, mais il n'est pas possible de remplacer des agents habitués et formés par des collègues contractuels qui débarquent...

EDF, Orange et quelques autres sont payés, parce qu'ils ont un système de pénalité et de recouvrement contentieux très au point. Il leur suffit de menacer de couper pour que l'administration paye!

Les artisans, les commerçants, les familles d'accueil ou les fonctionnaires ne disposent pas de ce moyen de pression, ***ils passent donc après...***

Aujourd'hui, il est nécessaire de pousser la PJJ à faire du remboursement des frais de déplacement une priorité en commençant par les collègues les plus en difficulté.

Cela passe par:

- des demandes systématiques de traitement manuel (hors Chorus) pour les retards les plus importants.

- Des demandes d'avances pour les sommes les plus importantes...

Dès septembre:

- Il faudra envisager de refuser d'utiliser les véhicules personnels aussi longtemps que les frais de déplacements ne seront pas régularisés.
- Il faudra envisager les problématiques particulières pour les agents en formations (initiale et continuée)...

Le bazar actuel, conduit à une absence de suivi de dépenses, les directeurs nous disent qu'ils sont incapables de suivre leur budget: la crise est donc annoncée pour la fin de l'année et il faudrait l'accepter?

Si nous acceptons de recevoir nos remboursements avec des mois de décalages, ce sera un signe pour l'administration : Demain, pourquoi pas des mois de retards sur les échelons (ce qui se passe à la pénit)? et après demain sur les salaires; lorsque l'ONP se mettra en place...

Nous ne sommes pas dans n'importe quelle période :

- Après les 0,5% d'augmentation au 01/07/2010 - acquis par un « accord » de 2008 - les **salaires** des fonctionnaires sont **bloqués** en 2011, avec option de blocage sur 2012 et 2013... *Depuis le 1er Janvier 2000, la valeur du point, donc de nos salaires (hors primes) a baissé de 9,18% (hors tabac) et 10,32% (avec tabac).*
- Ensuite, au titre des retraites, le gouvernement veut monter la cotisation retraite de 3%... **c'est à dire une perte de 40 à 60 euros de salaire mensuel** - ce qui veut dire que les catégories C, en début de carrière, repasseront sous le SMIC, s'ils ne sont pas revalorisés d'ici là!

Il n'est pas question d'accepter de payer pour travailler!

ce n'est pas la PJJ qui paye les agios bancaires de ses agents, alors qu'elle paye les sur-taxes et les pénalités de retard pour les sociétés!!!

La CGT restera mobilisée tout l'été, c'est la saison des mauvais coups :

- **le 13 juillet**, jour du passage du projet de loi des retraites au conseil des ministres, il y aura des rassemblements intersyndicaux devant les préfectures...
- sur les villes étapes du tour de France et sur les plages, pour défendre les propositions de la CGT sur les retraites ou le service public...
- **le 7 septembre**, journée de grève interprofessionnelle et de manifestations pur le début du débat devant le parlement!!
- **le 29 septembre**, manifestation internationale à Bruxelles contre les plans d'austérité, à ce jour les salariés de Grèce, du Portugal et d'Espagne seront en grève générale!

Tout l'été, vous pourrez signer la pétition de la CGT contre le projet de retraite du gouvernement sur le site www.cgt.fr !